Qualité de l'enseignement supérieur: coopération européenne

1997/0121(SYN) - 17/11/1997

Le rapporteur a insisté sur l'importance de la mobilité dans la globalisation de l'économie qui est en cours. Dans ce contexte, Mme Heinisch se félicite de la proposition de l'Exécutif, qui porte en fait plus sur la mobilité que sur la qualité. En outre, le rapporteur a insisté sur la nécessité de préserver l'indépendance des universités et sur celle d'aboutir à la constitution d'un véritable réseau européen, qui ne peut pas se concevoir que dans un esprit de confiance mutuelle. Dans la même optique, elle propose que les PECO soient intégrés à la mise en place de ce réseau. Le commissaire Bjerregaard a souligné la difficulté de définir la "qualité" au niveau de l'enseignement supérieur, car il est impossible de qualifier, de manière univoque, les différentes méthodes et les traditions éducatives des Etats membres. Tout en se félicitant des propositions constructives du Parlement, la Commission ne peut accepter que 17 des 38 amendements proposés. En effet,tous les amendements qui portent sur la référence aux pays tiers et sur la recherche sont à rejeter.